

# BUDGET DE LA REGIE A AUTONOMIE FINANCIERE ENERGIES RENOUVELABLES



#### Introduction

Ce budget correspond à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les groupes scolaires J. Zay, L. Pasteur et J. Jaurès et le CTM de la Chamoiserie, et à la mise en production et à la vente d'électricité correspondante.

L'exercice 2019 se solde par un excédent d'exploitation et d'investissement respectivement de 10,6 K€ et 2,9 K€.

S'agissant d'une régie à autonomie financière, la gestion doit permettre son autosuffisance. Néanmoins, un système d'avance remboursable avec le budget principal permet le fonctionnement d'un compte de trésorerie indépendant de celui du budget principal.

Pour mémoire, depuis la création du SPIC, plusieurs avances remboursables ont été accordées pour un montant global de 282,9 K€, dont le remboursement a débuté en 2014 avec un échéancier prévisionnel jusqu'en 2030.



#### CA 2019 - VUE D'ENSEMBLE (Réel et ordre en K€) REGIE ENERGIES RENOUVELABLES

Données au 04/02/2020

Données au 04/02/2020		Dépenses	Recettes	Résultat 2019	Résultat 2018 (pour mémoire)
	Exploitation	27,2	37,8	10,6	12,1
	Ecritures réelles	2,9	33,4	30,5	29,1
Réalisations de l'exercice	Ecritures d'ordre	24,3	4,4	-19,9	-17,1
	Investissement	64,9	67,7	2,9	24,1
	Ecritures réelles	60,5	43,4	-17,1	7,1
	Ecritures d'ordre	4,4	24,3	19,9	17,1
Résultats antérieurs	Reports en section d'exploitation (002)		17,4	17,4	48,8
reportés (exercice 2018)	Reports en section d'investissement (001)		17,1	17,1	-7,1
		_			
TOTAL	(réalisations + résultats antérieurs)	92,1	140,0	47,9	77,9
		_			
Restes à réaliser	Exploitation				
Restes à Réaliser à reporter en 2020	Investissement	26,9		-26,9	-60,5
	Exploitation	27,2	55,2	28,0	60,8
RESULTAT CUMULE	Investissement	91,7	84,8	-6,9	-43,4
	TOTAL CUMULE	118,9	140,0	21,1	17,4



2019	Compte Administratif
ville de Niort	

	En K€	CA 2018	VOTE 2019	CA 2019	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en k€)	Ecart CA 2019 / CA 2018 (en %)	Ecart CA 2019 / VOTE 2019 (en k€)	Ecart CA 2019 / VOTE 2019 (en %)
A°	Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	34,06	33,90	33,37	-0,68	-2,0%	-0,53	-1,6%
B°	Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	4,92	24,47	2,87	-2,05	-41,7%	-21,60	-88,3%
C = A - B	Résultat de fonctionnement (RRF-DRF)	29,14	9,43	30,51	1,36	4,7%	21,08	223,5%
D	Travaux en régie (immobilisation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
$\mathbf{E} = \mathbf{C} + \mathbf{D}$	CAF Brute	29,14	9,43	30,51	1,36	4,7%	21,08	223,5%
F	Amortissement d'emprunt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
G = E - F	Autofinancement net	29,14	9,43	30,51	1,36	4,7%	21,08	223,5%
Н	Cession d'immobilisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
J*	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	17,42	0,00				
K= G + H +J	Financement disponible pour l'investissement	29,14	26,85	30,51	1,36	4,7%	3,66	13,6%
L	Dépenses réelles d'investissement (DRI)	0,00	87,34	60,49	60,49	0,0%	-26,85	-30,7%
M	Recettes réelles d'investissement (RRI)	7,07	60,49	43,42	36,36	514,6%	-17,07	-28,2%
N = m-l	Résultat d'investissement (RRI-DRI)	7,07	-26,85	-17,07	-24,13	-341,6%	9,78	-36,4%
I O=N-I**	Financement disponible pour l'investissement Volume d'emprunt	29,14	26,85 0,00	30,51	1,36 0,00	4,7% 0,0%	3,66 0,00	13,6%

<sup>°</sup> hors résultat antérieur reporté

<sup>\*</sup> ajout des résultats antérieurs pour le voté uniquement

<sup>\*\*</sup> Réel en CA / Calculé uniquement pour le voté



### Les recettes d'exploitation : 33,37 K€, - 0,7 K€ de CA à CA

Elles sont constituées de la vente d'électricité produite par les panneaux photovoltaïques installés sur les groupes scolaires Jean Zay, Louis Pasteur et Jean Jaurès, et sur la toiture du Centre Technique Municipal de la Chamoiserie.

Cette légère baisse constatée est liée à une production moindre sur le site GS Jean Zav notamment.

SITES	CA 2018 Production en KWH	CA 2018 Recettes en €	CA 2019 Production en KWH	CA 2019 Recettes en €	Tarif 2019 cts €/kwh	mise en service (périodicité facturation)
GS Jean Zay	26 136	7 150 €	23 696	6 500 €	27,356	sept13
GS Pasteur	42 295	11 574 €	43 484	11 600 €	27,365	déc13
GS Jean Jaurès	38 449	10 522 €	38 051	10 497 €	27,365	déc13
CTM de la Chamoiserie	37 775	4 813 €	37 384	4 776 €	12,74	sept17
TOTAL	144 655	34 058 €	142 615	33 373 €		

### Les dépenses d'exploitation : 2,87 K€, - 2,05 K€ de CA à CA

Il s'agit des charges à caractère général permettant de faire face aux dépenses de :

redevance d'accès au réseaux EDF

- maintenance des panneaux

Ainsi qu'au paiement de l'impôt sur les sociétés (IS) relatif au résultat de l'année précédente, soit 1,8 K€. La baisse entre les comptes administratifs s'explique par la non facturation par la CRER du suivi et de l'évaluation des panneaux (audit de conformité des installations) en 2019 (rattrapage sur 2020).

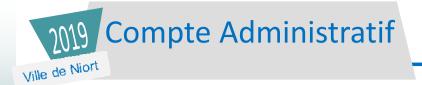


## Les dépenses d'investissement : 60,49 K€, +60,49 K€ de CA à CA

En 2019, il n'y a pas eu de nouvelles installations. Cette dépense correspond à l'échéance de remboursement de l'avance au budget principal pour l'exercice 2018. Ce versement n'avait pas été effectué en 2018 faute de trésorerie. L'échéance 2019, pour les mêmes raisons, a été reportée sur 2020 (restes à réaliser).

### Les recettes d'investissement : 43,42 K€ , +36,36 K€ de CA à CA

En 2019, aucune participation n' a été perçue au titre de nouvelles installations. Les 43,42 K€ correspondent à l'affectation de l'excédent cumulé d'exploitation à minima pour équilibrer la section d'investissement.



## Echéancier des avances remboursables faites par le budget principal :

	Date	Montant
	versement	de
	avance	l'avance
Avance n°1 (à rembourser avant 2021)	2013	136 400 €
Avance n°2 (à rembourser dès 2014)	2014	40 000 €
Avance n°3 (à rembourser sous 10 ans)	2016	66 500 €
Avance n°4	2020	40 000 €
(à rembourser sous 10 ans)	2020	40 000 €
	TOTAL	242 900 €

	ECHEANCIER DU REMBOURSEMENT											
				2019	202	20						
2014	2015	2016	2017	2018	Reste à réaliser 2018	Reste à réaliser 2019	BP 2020	2021	2022	2023		2030
	28 050 €	10 000 €	58 000 €		40 350 €							
40 000 €												
			6 650 €		20 140 €	22 300 €	17 410 €					
								4 000 €	4 000 €	4 000 €	24 000 €	4 000 €
40 000 €	28 050 €	10 000 €	64 650 €	- €	60 490 €		39 710 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	24 000 €	4 000 €

	Date	Montant
	versement	de
	avance	l'avance
Avance n°1	2013	136 400 €
Avance n°2	2014	40 000 €
Avance n°3	2016	66 500 €
Avance n°4	2020	40 000 €
	TOTAL	282 900 €

	SOLDE DU CAPITAL RESTANT DU SUR LES AVANCES au 31/12/N										
2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023		2030
136 400 €	108 350 €	98 350 €	40 350 €	40 350 €	- €						
- €											
		66 500 €	59 850 €	59 850 €	39 710 €	- €					
						40 000 €	36 000 €	32 000 €	28 000 €	4 000 €	- €
136 400 €	108 350 €	164 850 €	100 200 €	100 200 €	39 710 €	40 000 €	36 000 €	32 000 €	28 000 €	4 000 €	- €